

# COMMUNE DE POTIGNY

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 20 mai 2015

**Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M<sup>me</sup> Maunoury, M<sup>me</sup> Bouteiller, M. Perrier, M<sup>me</sup> Knedlik, M<sup>me</sup> Kiszko, M. Gasnier, M<sup>me</sup> Sauvée, M. Bérel, M<sup>me</sup> Dunbar, M<sup>me</sup> Prosper, M<sup>me</sup> Besançon, M. Faucher, M. Marie.**

- Tirage au sort de trois Jurés d'Assises dans la liste électorale.
- Validation de l'étude définitive du SDEC Energie pour l'effacement des réseaux aériens de la Rue du Village (tronçon n° 3). Part communale ramenée de 69 277,76 € à 49 221,78 €.
- Vote d'un complément de travaux de 7 232,88 € (part communale) pour l'effacement d'un poteau supplémentaire et l'ajout d'un candélabre Rue du Village (tronçon n° 2), dans le cadre de l'opération en cours.
- Présentation par le PACT ARIM d'une proposition de baux à réhabilitation pour deux logements communaux (153, Rue de Normandie et 113, Rue des Hirondelles). Décision suspendue, en attendant des études comparatives par d'autres bailleurs sociaux.
- Choix du bureau d'études HERNAT pour conduire la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de voirie, à exécuter rues des Hirondelles, du Rond Point et des Fauvettes. Coût : 3 964,18 € HT.
- Signature d'une convention d'étude avec la Société N.I.S. pour l'aménagement d'une aire de jeux Rue de Prague. Montant HT : 5 850 € HT. (1 abstention)
- Décision de nommer « Rue de la Descenderie » la future voie intérieure du lotissement « Résidence de la Mine ».
- Approbation de la modification statutaire proposée par la Communauté de Communes du Pays de Falaise (concerne les articles 2 et 6).
- Accord pour l'engagement d'une procédure de demande de labellisation du Point Info 14 auprès des services de l'Etat.
- Validation de l'avant-projet sommaire du SDEC Energie, relatif à l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.
- Information au titre de la délégation permanente de signature de Monsieur le Maire : signature d'un devis de la Société ASUR pour des contrôles préalables sur réseaux (Rue du Village). Montant HT : 3 790 €.

### Questions et informations diverses :

- devenir de la maternité de Falaise (M. Kepa, de la part de M<sup>me</sup> Sohier) ;
- problème d'évacuation aux sanitaires publics Rue Louis Lefèvre (M. Perrier) ;
- fuite à un robinet de la salle omnisports (M<sup>me</sup> Besançon) ;
- remplacement provisoire du gardien du gymnase (M. Defenouillère) ;
- projet de sortie organisée par l'association « Fleurir Potigny » (M<sup>me</sup> Prosper) ;
- hauteur du mur d'enceinte d'un des ateliers de la zone d'activités (M. Bérel) ;
- bassin de rétention sur la RD 240 (M. Gasnier).

Séance levée à 20h30.